



## MOBILISONS-NOUS POUR METTRE FIN À LA GUERRE FISCALE EN EUROPE!

L'optimisation, la fraude et l'évasion fiscales sont à nouveau au cœur de l'actualité grâce aux révélations du Consortium International des Journalistes d'investigation. Ces pratiques mises au service des multinationales et de riches particuliers privent chaque année les trésors publics des États européens de 1.000 milliards d'euros de recettes. Ce sont les bases mêmes de l'État social qui sont minées par ce qui s'apparente à du racolage fiscal. L'ensemble des citoyens, qu'ils vivent en Europe, aux États Unis ou dans les pays en développement payent cette situation par des inégalités et une pauvreté grandissantes.

La Commission Européenne et les ministres des finances ne nous feront pas croire qu'ils ne savaient pas. Les propositions pour mettre fin à cette guerre fiscale sont sur la table depuis des années. Seule la volonté politique a fait défaut. Il s'agit d'une faillite politique généralisée. Parmi tous les autres, Jean-Claude Juncker, qui fut Premier ministre du principal paradis fiscal européen pendant près de 20 ans, porte une responsabilité particulièrement grande. C'est la crédibilité même de la nouvelle Commission Européenne en matière de lutte contre l'évasion fiscale qui est en jeu. Dorénavant, il n'a plus le choix. Il doit agir ou partir.

## NOUS DEMANDONS L'APPLICATION DES MESURES SUIVANTES

Les mesures doivent être développées selon les trois axes suivants :

### (A) L'application des règles existantes

#### 1-Plus d'enquêtes pour moins d'impunité

De quoi parle-t-on ? Certaines décisions fiscales existantes et d'autres formes d'évasion fiscale agressive ont déjà été rendus publiques. La précédente Commission a lancé des enquêtes contre l'Irlande, le Luxembourg et les Pays-Bas. Celles-ci ont été étendues à Chypre, Malte et au Royaume-Uni. Elles doivent aller plus loin et s'étendre à tous les pays soupçonnés.

Nous demandons : les services en charge doivent avoir les moyens d'agir et de prendre en compte les révélations du Luxleaks. Aujourd'hui ils ne sont que 8 à travailler sur ces enquêtes. Surtout, nous demandons à ce que les amendes qui résulteraient des enquêtes pour aides d'état illégales ne soient pas simplement payées aux pays complices. Ces amendes doivent servir à alimenter un projet européen d'investissement, pour le climat et l'emploi.

La marche à suivre : Les décisions de dotation peuvent être prises immédiatement par la Commission européenne sur son propre budget. L'augmentation du nombre d'enquêteurs est un indicateur très simple de la volonté d'agir de Monsieur Juncker. Concernant les amendes, il faudra un accord avec les États-Membres.

#### 2-Protéger le budget européen

De quoi parle-t-on ? Ces pratiques massives d'optimisation fiscale ont très certainement un impact significatif sur les contributions financières des États-membres au budget de l'UE. L'atteinte aux intérêts financiers de l'UE justifie une enquête par son bras armé anti-fraude la OLAF.

Nous demandons : Tout impact sur les intérêts financiers de l'UE doit être envisagé et traité en conséquence.

La marche à suivre : La OLAF peut notamment être saisie par la Commission Européenne

### **3-Engager des poursuites judiciaires**

De quoi parle-t-on ? Non, tout cela n'est pas légal. Au niveau de chaque Etat-membre, il existe des raisons d'agir en justice. La mise en place d'entités juridiques dans le seul but de l'optimisation fiscale est considérée comme illégale dans plusieurs États-membres;

Nous demandons : Les juridictions nationales doivent lancer des enquêtes dans ces domaines. La légalité de certaines pratiques repose uniquement sur le manque de moyens et de volonté à prouver le contraire.

La marche à suivre: Les justices nationales peuvent être saisies par les Ministres de la Justice comme par des associations de contribuables

## **(B)Transparence fiscale**

Si la transparence ne peut pas, à elle seule, exclure complètement l'évasion ou la fraude fiscale, elle augmente l'attention et la pression sur les gouvernements, les sociétés et les individus cherchant à éviter de payer leurs impôts. Les mesures à prendre sont :

### **4-La transparence des activités des multinationales, pays-par-pays**

De quoi parle-t-on ? Les écologistes l'ont déjà obtenu pour les banques européennes et de manière encore largement insuffisante pour les entreprises extractives et forestières. Il s'agit de rendre public, pays par pays un certains nombres de données qui permettent de juger de la réalité de l'activité dans les différents pays : notamment les bénéfices réalisés, impôts payés ou encore le nombre de salariés dans le pays.

Nous demandons : Il est indispensable d'étendre cette transparence aux grandes entreprises de tous les secteurs; Tous les modèles de planification fiscale agressive sont facilités par l'opacité concernant les bénéfices et les ressources de grandes sociétés à but lucratif.

La marche à suivre : Un ajout aux directives Comptabilité, de l'UE approuvé par une majorité qualifiée au Conseil et l'accord du Parlement européen permettrait cette généralisation. Les grandes entreprises doivent rendre public la structure complète de l'entreprise et les liens de services et de financement au sein du groupe

### **5-La publication de tous les arrangements fiscaux**

De quoi parle-t-on ? Nous touchons au cœur des révélations du Luxembourg Leaks. Les entreprises profitent d'arrangements fiscaux (tax rulings) de la part de certains États membres. Si ces arrangements peuvent être en théorie légaux, ils font l'objet d'une utilisation abusive qui prive les ressources publiques de plusieurs dizaines de milliards d'euros par an à travers l'Europe. Le tout dans la plus grande opacité.

Nous demandons : la notification et publication préalables de ces décisions sous peine d'illégalité.

La marche à suivre : Une nouvelle proposition législative par la Commission, ou la modification des Directives Comptables de l'UE. Cela nécessite ensuite une majorité qualifiée au Conseil et l'accord du Parlement européen.

### **6-La transparence sur qui possède quoi**

De quoi parle-t-on ? Sociétés-écrans, trusts, fondations, etc...Toutes ces structures opaques permettent de cacher les bénéficiaires effectifs (multinationales ou particuliers). Or ces structures sont aujourd'hui parmi les premiers moyens d'organiser l'évasion fiscale à grande échelle.

Nous demandons : La création d'un registre public européen obligatoire pour les bénéficiaires effectifs de ces structures.

La marche à suivre : Dans le cadre de la révision de la directive anti-blanchiment d'argent, et sur amendement écologiste, cette proposition, a été adoptée en première lecture par Parlement Européen. Certains États-membres bloquent le processus législatif sur cette question.

## **(C)Harmonisation fiscale**

Le troisième axe est à la fois le plus important et le plus difficile, car il impose aux États membres de mettre fin à leurs guerres fiscales et **d'évoluer progressivement vers la coopération plutôt que la concurrence en matière fiscale, en commençant par la**

**fiscalité des entreprises.** Les décisions sur la politique fiscale au niveau de l'UE restent de la responsabilité exclusive des gouvernements de l'UE et requiert l'unanimité pour toutes décisions au Conseil. Trop souvent, cette procédure administrative imposée a été utilisée comme excuse pour l'inaction. Nous croyons qu'une coalition de partenaires doit être construite autour du projet d'harmonisation de l'impôt des sociétés et que nous devons profiter de l'élan politique des révélations des Luxleaks afin de la construire.

#### **7-Comblent les failles fiscales des législations sur les multinationales**

De quoi parle-t-on ? Les moyens de réduire l'imposition sont nombreux pour les multinationales. Par exemple, Starbucks, compense des bénéfices réels par des pertes apparentes. Cela fonctionne lorsqu'une filiale de la société paye des intérêts et des droits de licence à direction financière du groupe, toujours située dans des pays où les intérêts et les droits de licence sont faiblement imposés (les Pays-Bas dans le cas de Starbucks).

Nous demandons : La fin de toutes ces failles légales qui rendent l'optimisation fiscale possible. Sur les intérêts, sur le droit de licence ou encore grâce aux accords de double imposition entre pays européens.

La marche à suivre : mettre fin à ces pratiques passe par un réforme des directives « intérêts et redevance », « mère-filiales » et

#### **8-Fermer les routes de l'évasion fiscale hors-UE**

De quoi parle-t-on ? Mettre fin à la guerre fiscale nécessite de rendre inopérante l'utilisation des paradis fiscaux hors-UE. Les futures règles d'échange automatique d'information sur la taxation entre les pays européens doivent être impossibles à contourner. Certaines méthodes d'évasion fiscale, notamment au travers de la double imposition, pourraient être empêchées par une retenue d'impôt minimum et l'application de la méthode de crédit au lieu de la méthode de l'exonération dans le cas des pays partenaires où il n'y a pas imposition minimum.

Nous demandons : La fin des accords de ce type avec des paradis fiscaux. Les conventions de double imposition des États membres avec les pays tiers doivent reposer sur normes communes.

La marche à suivre : Ces accords sont bilatéraux et dépendent de chaque État membre.

#### **9-Une méthode unique de taxation des multinationales**

De quoi parle-t-on ? Il n'y a pas en Europe de définition unique du profit taxable. Rendant plus simple l'ensemble des pratiques d'optimisation et de fraude fiscale.

Nous demandons : Il faut a minima obligatoire une définition commune pour les entreprises qui opèrent à travers les frontières. Le Parlement européen a déjà clairement fait savoir que l'application volontaire, telle que proposée par la Commission européenne, est inefficace contre l'évasion fiscale agressive. Les petites et moyennes entreprises peuvent continuer à appliquer les règles nationales.

La marche à suivre : Une proposition législative est sur la table depuis 2011. Elle est bloquée par certains États Membres trop contents de maintenir le flou.

#### **10-Vers un impôt commun sur les entreprises**

De quoi parle-t-on ? La convergence de nos taux d'imposition est la condition ultime pour mettre un terme à la guerre fiscale que nous nous menons. La différence entre les systèmes d'imposition permet aux multinationales d'organiser l'optimisation fiscale grâce à leurs différentes filiales.

Nous demandons : La convergence fiscale et la fin du chacun pour soi.

La marche à suivre : Une fois l'assiette commune décidée, l'Allemagne, la France et d'autres partenaires peuvent prendre l'initiative, via la coopération renforcée, de créer des taux d'imposition minimum sur les sociétés.

**JEAN-CLAUDE JUNCKER N'A PLUS LE CHOIX. IL DOIT AGIR  
OU PARTIR !**